



AERO-CLUB du PAYS de LAPALISSE

Aéro-Club, Le Rançut 03120 PERIGNY - France

Affilié à la Fédération Française Aéronautique
Agréé par la Direction Générale de l'Aviation Civile et par Jeunesse et Sports
Membre du RSA - Membre du C.F.I.

Lapalisse, le 09 juillet 2018

Robert FRADIN
Président

COMPTE RENDU du CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 08 juillet 2018

Présents : R. BARRET, B. BECOUZE, F. BROSSE, B. CHAMPIAT, T. DARPIN, J.C. DESORMIERE, R. FRADIN, D. GALANT, J. MICHELLAT, J. NELLIER, J.P. RAY, B. REURE, F. TAMIN, J. VOJENIS.

Invité ; A. GRANDSDORF

L'étude du coût de l'heure de vol sur nos appareils est établie, en partie, sur la base du prix du carburant, des frais d'entretien et en fonction du nombre d'heures de vol envisagé sur l'année. D'autres critères entrent en ligne de compte pour les calculs : provisionnement pour remplacement du moteur, assurances, frais de hangar, etc...

Vraisemblablement, en 2018, nous allons peiner à atteindre les 200 heures de vol sur le DR 400, puisque au mois de septembre, NS sera immobilisé pour la VP 3 ans et dans la foulée, pour l'installation de la radio 8.33 KHz.

Cette situation, aggravée par la hausse du coût de la 100 LL et des frais imprévus (remplacement probable du pot d'échappement) nous conduisent à réévaluer notre coût HdV.

Une augmentation de 5 € par heure de vol est proposée et acceptée par le Conseil et sera appliquée à partir du 1er août ; à cette date, le prix de l'heure de vol (sans instructeur) passera donc à 123 €.

La situation financière du FK9 ne nécessitant pas de réajustement, le prix de l'heure de vol (sans instructeur) est maintenu à 71 €.

La secrétaire

J. Michallat